



## Joyeux anniversaire à Mme Rose Revert qui a fêté ses 100 ans !



Il n'y a pas beaucoup de personnes en France à avoir franchi ce cap des 100 ans. Nous avons la chance d'avoir à Saint-Jacut une centenaire née ici : Mme Rose Revert. Il est tout à fait normal que la commune fête un tel événement. Nous nous sommes donc réunis le 9 janvier pour lui rendre hommage.

Afin de lui souhaiter un bel anniversaire, la municipalité a reçu sa famille et ses amis réunis dans la salle des cérémonies de la mairie pour lui remettre un joli bouquet de fleurs, partager un gâteau et le verre de l'amitié.

En cadeau, la municipalité lui a offert le journal du 8 janvier 1919, une copie de l'acte de mariage de ses parents, une copie de son acte de naissance et une copie de l'acte de son mariage.

## Michel Duédal

Président des Amis du Vieux Saint-Jacut de 1995 à 2003, Michel Duédal nous a quitté le 22 janvier. Syndic des gens de mer, il en savait tout. Les fondateurs de la prestigieuse revue de Douarnenez *Le chasse-marée* firent appel à lui en 1981 pour leur premier numéro auquel il contribua par l'étude *Hommes et femmes de mer à Saint-Jacut*. En 1985, il y fit publier *Les marchandes de coques de Saint-Jacut* et fut co-auteur de *Un village au rythme du maquereau* dans la revue de Dinan. On lui doit *Le monde terre-neuvas*, publié en 2010 dans la revue des Amis du Vieux Saint-Jacut. Passionné par ce sujet, il y travaillait avec un historien américain en vue d'un gros ouvrage dépus-



siérant l'oeuvre monumentale mais dépassée de La Morandière en 1961. Dispersée, son érudition aurait pu être la base d'un beau livre, savant mais attrayant, car on pouvait lui appliquer l'aphorisme de Colette : avec les mots de tout le monde, il écrivait comme personne. Son intérêt ne se limitait pas à la pêche. Ce fut lui qui repéra un menhir abattu aux pieds du Chef de l'Isle, au bas duquel il devait être dressé quand la mer en était éloignée de plusieurs kilomètres. Saint-Jacut vient de perdre l'un des meilleurs connaisseurs de son passé,

si représentatif de l'histoire des côtes de la Bretagne.

Jean-Claude MENES

## Les vœux de Madame le maire

Le 18 janvier, Madame le maire et le conseil municipal ont adressé leurs vœux aux Jaguens.



Dans l'assemblée étaient présents les conseillers départementaux Marie-Christine Cotin et Michel Desbois, Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer et Mme Lebreton, première adjointe de Dinan Agglomération.





## sommaire

- 02 ► Actualité
- 03 ► Mot de madame le maire
- 04 ► Les conseils des 13 décembre 2018, 31 janvier, 28 février 2019
- 09 ► Informations communales
- 13 ► Informations intercommunales
- 15 ► Informations diverses
- 17 ► Notre école
- 21 ► Vie associative
- 26 ► Culture
- 27 ► Environnement et histoire
- 27 ► Tribune libre
- 28 ► Mémo



## Le Jaguen

- Tirage : 1000 exemplaires
- Imprimé sur papier recyclé
- Directrice de la publication : C. Emberson, maire
- Responsable de la publication : D. Delage, adjointe
- Coordination : L. Allain, secrétaire
- Conception, maquette et traitement photo : A. Junguené
- Crédits photos : Pascal Abily, Lydie Allain, Chloé Berteaux, Jean-Pierre Billois, Gwen Bouédec, Anne Cardon, Nolwenn Cherel, Pierre Derouette, Claire Emberson, Daniel Guichard, Denis Lecorguillé, Jean Josselin, Clarisse Renouard, Jacques Roux. Et les enfants de l'école : Léanne, Lilou, Gael, Awena, Raphaël, Ymanie
- Impression : Impri'Média  
Impasse de la Rabine Verte  
22100 Saint-Samson-sur-Rance

Depuis quelques mois, un mouvement inédit s'est développé en France avec les manifestations des « Gilets Jaunes ». Ceci a mené le gouvernement à instaurer un « Grand Débat National ». Un jeune habitant de Saint Jacut s'est proposé pour organiser une série de grands débats sur la commune. Je le remercie de son initiative. Quatre réunions ont eu lieu à la salle polyvalente. Ces soirées ont été une occasion rare de rencontrer de nouvelles personnes, d'écouter, d'échanger sur le vécu de chacun, de proposer des améliorations au niveau local, tout autant qu'au niveau national. Il me semble que tous les participants en sont ressortis contents ; ils ont apprécié la richesse des échanges et la sérénité dans laquelle ces débats se sont déroulés. Les comptes-rendus des réunions a été posté sur le site internet de la commune.

C'est avec plaisir que j'annonce l'arrivée de Madame Savalle qui, dans quelques mois, prendra la relève de Monsieur Denis Lecorguillé à la tête des services techniques. En effet, Monsieur Lecorguillé a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 30 années au service de la commune. Son expertise et ses compétences ont permis à notre presqu'île de garder son côté authentique, sa beauté, son chemin du littoral... Je remercie Monsieur Lecorguillé de son engagement pour la commune ainsi que l'engagement de Pierre Rault et Gérard Lévêque, agents techniques qui font valoir leur droit à la retraite.

La presse a fait écho récemment d'une inquiétude du personnel hospitalier et d'élus face à une fermeture possible de la maternité de Dinan, avec comme conséquence la fermeture à terme des services d'urgence. Il me semble important que toute décision dans ce sens soit prise dans l'intérêt des patients, des mères et des enfants. Je demande donc à l'Agence Régionale de la Santé de bien réfléchir avant d'envisager l'avenir de l'hôpital, que ce ne soient pas seulement des considérations économiques mais bien l'intérêt de la population qui prime.

La collecte de nos déchets est de la compétence de Dinan Agglomération. Début 2019, une refonte du système de collecte des ordures ménagères a été organisée sur 5 secteurs de la commune : la Ville es Chouins, le lotissement des Bas Champs, le lotissement de Biord, la rue de la Gare et le hameau du Grand Marais. Dans ces secteurs les conteneurs collectifs ont été enlevés et remplacés par des conteneurs individuels qui doivent être regroupés à des points désignés par Dinan Agglomération. Tous les foyers directement concernés en ont été informés par courrier. Hors ces 5 secteurs, pas de changements en 2019. Les consignes de tri et de ramassage des encombrants ne changent pas ; depuis 2017, il n'y a plus de ramassage des déchets verts. Un petit rappel, tous les foyers de la commune équipés de conteneurs individuels doivent s'en servir pour les déchets ménagers et ne pas encombrer les collectifs qui ne leur sont pas destinés. Merci de respecter les consignes pour le bien-être de tous.

Dates à retenir :

- Elections européennes : le dimanche 26 mai 2019.
- Réunion pour la création d'une association pour le projet de Patrimoine maritime le 20 avril à 10h30 au Centre culturel (voir page 9).

Je vous souhaite à toutes et à tous un printemps très doux et fleuri.

Claire Emberson

Séance du **13 décembre 2018**

Absent: M. Hesry, excusé.

**TARIFS COMMUNAUX 2019****LOCATION SALLE POLYVALENTE**

<b>GRANDE SALLE</b>	<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	<b>PARTICULIERS COMMUNE</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation...	90,00 €	200,00 €	450,00 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation...		300,00 €	675,00 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h00)		70,00 €	120,00 €
Cuisine + lave-vaisselle		80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Cauton à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Cauton ménage		100,00 €	100,00 €
Vente aux enchères	550,00 € / jour		
<b>PETITE SALLE</b>	<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	<b>PARTICULIERS COMMUNE</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
1 jour - Repas, vin d'honneur, réunion ...		80,00 €	160,00 €
Cuisine + lave-vaisselle		80,00 €	80,00 €
Couvert (l'unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Chauffage (forfait par jour)	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Cauton à la réservation	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Cauton ménage		50,00 €	50,00 €
<b>SALLE DU HAUT</b>	<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>	<b>PARTICULIERS COMMUNE</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
Réunion		30,00 €	60,00 €
Chauffage (forfait)		20,00 €	20,00 €

**LOCATION MAISON DE LA MER**

<b>GRANDE SALLE</b>	<b>PARTICULIERS COMMUNE</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
Apéritif, vin d'honneur ...	120,00 €	180,00 €
Réunion	60,00 €	90,00 €
Activités culturelles, artistiques, sportives ou sociales	25,00 € / séance (maximum de 3 heures)	
<b>BUREAUX (par an)</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>PROFESSIONNELS</b>
	360,00 €	600,00 €
<b>SANITAIRES ET LOCAL TECHNIQUE (par an)</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>PROFESSIONNELS</b>
	480,00 €	750,00 €

**LOCATIONS DES BATIMENTS DIVERS ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

	<b>TARIFS</b>
Salle polyvalente : M. MATHIEU	21 € / séance
Maison de la mer (exposition)	35,00 € / semaine
Occupation de la cour et du préau de l'école hors période scolaire	100,00 € / semaine
Occupation du domaine public (restauration)	5,00 € le m <sup>2</sup> / mois
Occupation du domaine public (hors restauration)	10,00 € le m <sup>2</sup> / an
Occupation du domaine public (marchands ambulants - restauration) du 01/07 au 31/08	80,00 €/mois pour 1 jour/semaine
Occupation du domaine public (marchands ambulants - restauration) le reste de l'année	40,00 €/mois pour 1 jour/semaine
Occupation du domaine public (marchands ambulants - hors restauration)	20,00 €/semaine

NB : Les bâtiments communaux faisant l'objet d'une location sont assujettis à une délibération du Conseil Municipal pour la fixation du loyer.

## TARIFS DU CIMETIÈRE

CONCESSIONS	Tarifs 2 m <sup>2</sup>	Tarifs 4 m <sup>2</sup>
15 ans	100,00 €	200,00 €
30 ans	200,00 €	400,00 €
50 ans	300,00 €	600,00 €
COLOMBARIUM		
15 ans	200,00 €	
30 ans	350,00 €	
CAVURNE		
15 ans	50,00 €	
30 ans	100,00 €	
50 ans	150,00 €	
QUES « JARDIN DU SOUVENIR »		
50 ans	100,00 €	



## TARIFS ET REDEVANCES DIVERSES

	TARIFS
Garderie : matin	1,60 €
Garderie : soir	1,85 €
Garderie : matin et soir	2,75 €
Restaurant scolaire : repas enfant	2,85 €
	2,90 € à compter du 01/09/2019
Restaurant scolaire : repas adulte	Prix Mutualité retraite
Droit de place « cirques » : petit spectacle (par représentation)	20,00 €
Droit de place « cirques » : grand spectacle (par représentation)	50,00 €
Tennis : location à l'heure d'un court	5,00 €
Tennis : carte d'abonnement annuelle (du 01/01 au 31/12)	20,00 €
Mini-golf : adulte	2,00 €
Mini-golf : enfant	1,00 €
Photocopie (l'unité) format A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopie (l'unité) format A3 noir et blanc	0,60 €
Photocopie (l'unité) format A4 couleur	0,75 €
Photocopie (l'unité) format A3 couleur	1,50 €
Photocopie resto verso	x 2
Photocopie (l'unité) tarif associations	Demi-tarif
Piège à chenilles processionnaires et à papillons	Prix coûtant
Phéromone pour piège (l'unité)	6 €

## TARIFS DES MOUILLAGES TTC

TARIFS	PORT DE LA HOULE CAUSSEUL	PORT DU CHÂTELET
Bateaux de 0 à 5 mètres	142,00 €	113,00 €
Bateaux de 5,01 à 7 mètres	178,00 €	149,00 €
Bateaux de 7,01 m à 9 mètres	219,00 €	187,00 €
Bateaux de 9,01 m à 11 mètres	271,00 €	229,00 €
Râteliers	15,00 €	
Mouillages temporaires : mai, juin, septembre	30,00 € / semaine	
Mouillages temporaires : juillet et août	75,00 € / semaine	

✓ Accord du conseil, à l'unanimité, pour application de ces tarifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## TARIFS AIRE CAMPING-CAR TTC

	TARIFS
Forfait stationnement 24 heures	7,50 €

**TARIFS CAMPING TTC**

Emplacement nu / Prix par nuitée :	Du 01/04 au 31/05	Du 01/06 au 30/06 et du 01/09 au 30/09	Du 01/07 au 31/08
Forfait 1 personne (1 personne + 1 emplacement + 1 véhicule)	7,00 €	7,88 €	8,75 €
Forfait 2 personnes (2 personnes + 1 emplacement + 1 véhicule)	11,00 €	12,38 €	13,75 €
Personne supplémentaire	4,00 €	4,50 €	5,00 €
Enfant de moins de 7 ans	2,04 €	2,30 €	2,55 €
Chien	2,48 €	2,79 €	3,10 €
Electricité 4 ampères	2,60 €	2,93 €	3,25 €
Electricité 8 ampères	5,16 €	5,81 €	6,45 €
Garage mort	2,45 €	2,45 €	13,75 €
<b>Remises : (sur présentation d'un justificatif / * à titre individuel)</b>	<b>Du 01/04 au 30/09</b>		
Personne en situation de handicap présentant un taux d'incapacité *	- 10 %		
Mutilé et invalide de guerre *	- 10 %		
Titulaire du RSA*	- 20 %		
Saisonnier sur la commune *	- 50 %		
Colonie de vacances associative et groupe scolaire hors commune	- 20 %		
Centre de loisirs communal ou intercommunal hors commune	- 20 %		
<b>Prestations annexes : 40</b>	<b>Du 01/04 au 30/09</b>		
WIFI 1 jour	2,00 €		
WIFI 1 semaine	5,00 €		
WIFI 2 semaines	9,00 €		
Jeton machine à laver	4,00 €		
Jeton sèche-linge	3,00 €		
Douche (pour extérieur au camping)	1,00 €		
Caution badge	20,00 €		
<b>Location d'emplacement « Mobil-Home » :</b>			
Forfait annuel grand confort 1 (10a - 30 m <sup>3</sup> - 700 Kw)	1 780,00 €		
Forfait annuel grand confort 2 (16a - 60m <sup>3</sup> - 1400 Kw)	2 190,00 €		
Eau : en cas de dépassement du forfait	4,00 € / m <sup>3</sup>		
Electricité : en cas de dépassement du forfait	0,15 € / Kw		
<b>Taxe de séjour par nuitée et par personne de +18 ans :</b> (Tarif Dinan Agglomération)	0,50 €		

**DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE**

	Avril - mai - juin - septembre	Juillet - août	Forfait électricité
<b>Abonné année</b>	1,00 € le ml	2,00 € le ml	25,00 €
<b>Abonné saison été</b>		2,50 € le ml	9,00 €
<b>Occasionnel</b>	1,50 le ml	3,50 € le ml	

NB : Un contrat passé avec chaque abonné (hors occasionnels) précisera le montant total des droits de place dû à la commune calculé selon les tarifs ci-dessus.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)**
**Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :**

- Changement des chaînes de mouillages au port de la Houle Causseul, entreprise CHAUVEAU PASCAL : 945,00 € HT.
- Changement du tableau électrique du logement du camping municipal, entreprise LEVEQUE HABITAT CONFORT : 745,90 € HT.
- Fourniture et pose de deux chauffages électriques au logement du camping municipal, entreprise LEVEQUE HABITAT CONFORT : 834,98 € HT.
- Remplacement du chauffe-eau du logement du camping municipal, entreprise LEVEQUE HABITAT CONFORT : 757,20 € HT.
- Création d'un chemin d'accès handicapés pour le terrain multisport au camping municipal, entreprise CAMARD TP : 3 675,00 € HT.
- Aménagement/empierrement d'une voie d'accès à l'emplacement n°248 du camping municipal, entreprise CAMARD TP : 4 320,00 € HT.

- Achat d'une armoire ignifugée pour la mairie, entreprise SEDI EQUIPEMENTS : 1 570,00 € HT.
- Remplacement de carreaux de carrelage à la salle des fêtes, entreprise BENTO : 727,00 € HT.
- Installation d'une VMC dans l'accueil de la mairie, entreprise MD'RENOV : 1 274, 41 € HT.
- Installation d'une VMC à l'école maternelle, entreprise MD' RENOV : 2 757, 12 € HT.
- Réfection en enrobé de la partie basse de la rue de l'Abbaye, entreprise COLAS CENTRE-OUEST : 12 843,80 € HT.
- Réalisation du programme de voirie 2019, AGENCE DÉPARTEMENTALE D'APPUI AU COLLECTIVITÉS DES CÔTES-D'ARMOR (ADAC 22) : 1 070, 00 € HT.
- Tubage du conduit des fumées de la chaudière du bâtiment de la poste, entreprise LEVEQUE HABITAT CONFORT : 892,90 € HT.
- Mise en place d'un platelage au niveau du velux de la cage d'escalier du logement de l'école, entreprise MAITRALAIN PHILIPPE : 1 045,00 € HT.

## Séance du 31 janvier 2019

Absents représentés: M. De Brye (pouvoir à Mme Emberson), M. Calmay (pouvoir à M. Maillard).

### Club nautique : subvention 2019 pour le remplacement de la structure plage du rougeret.

Le plan de financement du projet présenté par le Club Nautique se présente comme suit :

#### DÉPENSES RÉELLES

Description des postes de dépenses	MONTANT TTC	%
Travaux et honoraires	72 514,00 €	100
<b>TOTAL</b>	<b>72 514,00 €</b>	<b>100</b>

#### RECETTES

La Commune ayant déjà attribué en 2018 une subvention de 10 000 €, elle complètera son aide en attribuant en 2019 une subvention d'investissement de 10 310 €.

✓ Accord du conseil, à l'unanimité.

Financiers	MONTANT TTC	%
Région - Région - Contrat de partenariat	36 257, 00 €	50
Commune de Saint-Jacut-de-la-Mer 2018	10 000, 00 €	13,79
Commune de Saint-Jacut-de-la-Mer 2019	10 310, 00 €	14,22
Autofinancement privé	15 947, 00 €	21,99
<b>TOTAL</b>	<b>72 514,00 €</b>	<b>100</b>

### Construction d'un bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret : choix du maître d'œuvre

Dans ce cadre, trois cabinets d'architecte ont été contactés. Deux offres provenant du cabinet PI-ARCHITECTURE et du cabinet ARCHITRIO ont été reçues.

L'offre faite concernant le montant de la prestation est de 17 000 € HT pour PI-ARCHITECTURE (taux d'honoraires de 10 % sur 170 000 € HT de travaux) et de 16 575 € HT pour ARCHITRIO (taux d'honoraires de 9,75 % sur 170 000 € HT de travaux).

Ces deux candidats ont rendu une prestation conforme au cahier des charges de la consultation.

La commission d'appel d'offres réunie le vendredi 25 janvier 2019 a reçu les deux candidats et procédé à l'analyse des offres. Une note de 85,25/100 a été donnée à PI-ARCHITECTURE et une note de 94/100 à ARCHITRIO.

✓ Accord du conseil par 12 voix et une abstention (Mme Goupy) pour retenir le cabinet ARCHITRIO.



### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)

#### Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire :

- Curage du réseau d'eau pluviale « route du Guildo » (650ml), entreprise HYDROSERVICES DE L'OUEST : 2 150,00 € HT.
- Remplacement d'une horloge astronomique et d'une commande d'éclairage public à la Villeneuve, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES CÔTES-D'ARMOR : 726,00 € HT.
- Achat d'une barrière pivotante en châtaignier pour la pointe du Chevet, entreprise PIC BOIS : 1 801,20 € HT.
- Achat d'une bétonnière pour le service technique, entreprise SAQUI : 507,92 € HT.
- Achat d'une clôture complète pour le nouveau bâtiment du service technique : entreprise SAQUI : 3 039, 97 € HT.
- Prise en charge des séances de voile 2019 pour 20 élèves de l'école primaire, CLUB NAUTIQUE de Saint-Jacut de la mer : 1 450, 00 € TTC.
- Achat de 4 kayaks et 4 voiles (gréements complets), FEDERATION FRANCAISE DE VOILE : 5 876, 90 € HT.
- Aménagement (isolation, lambris etc...) des combles de la maison du pêcheur, entreprise FOURÉ: 10 755,80 € HT.
- Intervention d'une archiviste pour la mise à jour des archives communales, CENTRE DES GESTION DES CÔTES-D'ARMOR : 5 265, 00 € TTC.
- Animation du bal du 14 juillet 2019, M. JEUSSET Yoann : 600,00 € TTC.
- Achat d'un moteur pour la prame SJ1, entreprise SAINT JACUT MARINE : 3 806,30 € HT.
- Entretien de la prame SJ1 (décapage, sablage etc...), entreprise SAINT JACUT MARINE : 947, 56 € HT.
- Entretien de la prame SJ3 (décapage, sablage etc...), entreprise CHANTIER NAVAL DES DUNES : 1 313,43 € HT.

Séance du **28 février 2019**

Absents: Mme Renouard, pouvoir à M. Roux; Mme Delage, pouvoir à M. Berteaux; Mme Goupy, excusée.

**Comptes administratifs 2018 : approbation****MOUILLAGES**

Recettes de fonctionnement	48 394,20 €
Dépenses de fonctionnement	43 144,82 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 249,38 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	10 841,28 €
Part affectée à l'investissement de l'exercice précédent	0,00 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>16 090,66 €</b>

Recettes d'investissement	11 367,66 €
Dépenses d'investissement	40 790,07 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-29 422,41 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	72 846,20 €
<b>Résultat de clôture d'investissement de l'exercice</b>	<b>43 423,79 €</b>

**COMMUNE**

Recettes de fonctionnement	1 753 320,23 €
Dépenses de fonctionnement	1 372 641,80 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>380 678,43 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	375 172,24 €
Part affectée à l'investissement de l'exercice précédent	375 172,24 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>380 678,43 €</b>

Recettes d'investissement	1 045 757,37 €
Dépenses d'investissement	1 542 701,75 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-496 944,38 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	196 227,59 €
<b>Résultat de clôture d'investissement de l'exercice</b>	<b>-300 716,79 €</b>
Intégration résultat de clôture du budget assainissement 2017	195 846,86 €
<b>Résultat de clôture définitif d'investissement de l'exercice</b>	<b>-104 869,93 €</b>

✓ Comptes approuvés par 11 voix pour; Mme Emberson ne prenant pas part aux votes.

**Réfection/création d'un muret et pose d'une rambarde sur le haut du mur du cimetière**

✓ Approbation, à l'unanimité, pour valider la proposition de l'entreprise CARMARD TP pour la réfection/création d'un muret et la pose d'une rambarde pour un montant de 21 510,00 € HT.

**CAMPING**

Recettes de fonctionnement	448 505,74 €
Dépenses de fonctionnement	381 829,99 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>66 675,75 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	105 112,98 €
Part affectée à l'investissement de l'exercice précédent	105 112,98 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>66 675,75 €</b>

Recettes d'investissement	116 620,77 €
Dépenses d'investissement	107 473,18 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>9 147,59 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	17 786,04 €
<b>Résultat de clôture d'investissement de l'exercice</b>	<b>26 933,63 €</b>

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES (ne donnent pas lieu à un vote)****Dépenses engagées au titre de la délégation accordée à Mme le maire**

- Publication dans la presse d'un avis d'enquête publique pour le remplacement de la structure plage du Rougeret, société MEDIALEX : 558,43 € HT.
- Achat de chaînes pour la réfection des mouillages des ports, entreprise LEBEON : 3 145,50 € HT.
- Achat d'un moteur pour la prame SJ3, entreprise CHANTIER NAVAL DES DUNES : 4 477 € HT.
- Achat de 2 paddles, entreprise SURF AVENUE : 1 798 € HT.
- Achat d'un bateau plastique Fun Yak, entreprise SEXTANT CENTRALE : 1 458,25 € HT.
- Remplacement de 2 coffrets de commande d'éclairage public au camping municipal, SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ DES COTES-D'ARMOR : 1 434 € HT.
- Surveillance par un agent de sécurité du camping municipal du 6 juillet au 25 août 2019, entreprise ARMOR BRETAGNE SECURITÉ PRIVÉE : 9 398,32 € HT.
- Remplacement des grilles EP au camping municipal, entreprise GNTP : 5 993 € HT.
- Travaux de mise en conformité des accès PMR au bloc n°3 du camping municipal (mise en œuvre d'un enrobé), entreprise GNTP : 2 625 € HT.
- Travaux de mise en conformité des accès PMR au bloc n°4 du camping municipal (mise en œuvre d'un enrobé), entreprise GNTP : 3 277 € HT.
- Travaux de mise en conformité des accès PMR au bloc n°5 du camping municipal (mise en œuvre d'un enrobé), entreprise GNTP : 624 € HT.
- Création d'un emplacement n°28 au camping municipal, entreprise GNTP : 990 € HT.
- Remplacement d'une porte de service au camping municipal, entreprise PERROQUIN : 641,80 € HT.
- Achat et pose d'une porte de garage pour le logement du camping municipal, entreprise PERROQUIN : 2 547 € HT.



## Le projet « Patmar » devient « Village-rivages » et crée son association



Village-rivages, c'est le nom sous lequel visiteurs et habitants découvriront le parcours dédié au patrimoine maritime jaguen, à compter de son ouverture, à l'hiver 2019. Le comité de pilotage est arrivé au terme de ses travaux de conception du dispositif. Dans les semaines à venir, après lancement d'un appel d'offres, la mise en œuvre du sentier, de la Maison du pêcheur et des applications numériques qui leur sont associées, débutera.

Pour assurer l'animation du projet Village-rivages et sa pérennité, le comité de pilotage a souhaité que voit le jour une association dédiée. Elle sera constituée lors d'une réunion ouverte à tous. Rendez-vous samedi 20 avril à 10h30 au centre culturel de la presqu'île.

Le comité de pilotage tient ici à rendre hommage à Michel Duédal, récemment disparu. Nous lui sommes profondément reconnaissants de la gentillesse avec laquelle il s'est associé à nos travaux, de la générosité avec laquelle il nous a fait partager ses connaissances, immenses, et sa passion de la culture maritime locale.

Charlotte AVIGNON

## Catamarans et dériveurs stationnés sur les plages SUITE



Lors de la dernière réunion avec la DDTM sur ce sujet, il a été décidé que la gestion de la zone de stationnement réservée aux dériveurs et aux catamarans sur la Plage du Rougeret devienne communale, et non plus préfectorale. Le stationnement ne sera toléré dans cette zone qu'aux embarcations ayant un macaron autocollant délivré par la commune. Ce service sera gratuit.

De ce fait, si vous souhaitez stationner votre embarcation dans la zone réservée Plage du Rougeret, vous devez venir vous identifier en mairie.

Claire EMBERSON

## Incivilités

Nous avons constaté dernièrement en bordure de voie, le dépôt de sacs poubelles contenant des déchets ménagers mais aussi des tontes de pelouse. Il est donc rappelé que le ramassage ne se fait plus depuis 2017 et qu'il existe de nombreuses autres solutions. Vous pouvez trouver des conseils sur [www.jardinaurauneturel.org](http://www.jardinaurauneturel.org).



Il est regrettable de constater de tels comportements.





## état civil

### Décès

- Le 24/11/2018 à Saint-Malo : Olivier de METZ
- Le 15/12/2018 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Françoise MEURDESIOIF
- Le 19/01/2019 à Dinan : François MAHÉ
- Le 22/01/2019 à Dinan : Michel DUEDAL
- Le 23/01/2019 à Rennes : Jacqueline BARRAULT, née MAHÉ
- Le 13/02/2019 à Saint-Jacut-de-la-Mer : Anna MÉTAIRIE, née AVRIL

## RAPPEL

### C'est le Printemps, la végétation pousse !

Pensez à tailler vos haies et les branches des arbres qui dépassent sur la voie publique et qui peuvent gêner la visibilité, le passage des véhicules et des piétons ainsi que masquer les panneaux signalétiques.



## Abonnez-vous au bulletin municipal !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution. Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres « 20 g » (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

Les membres de la commission  
du bulletin municipal

## Réglementation des animaux sur les plages

**Tous les animaux (chevaux, chiens,...) sont interdits sur l'ensemble des plages de la commune, du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de chaque année.**



(Arrêté municipal n° 2012/116 du 23 août 2012).

Le non-respect de cet arrêté de police du maire vous expose à une amende de 38 euros.

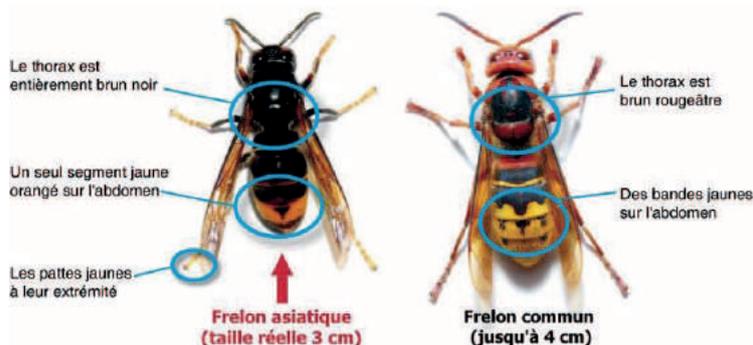
## Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont tolérés que dans les tranches horaires suivantes :

Jours ouvrables	8h30-12h	13h30-19h30
Samedi	9h-12h	15h-19h
Dimanche et jours fériés	10h-12h	



## Frelons asiatiques

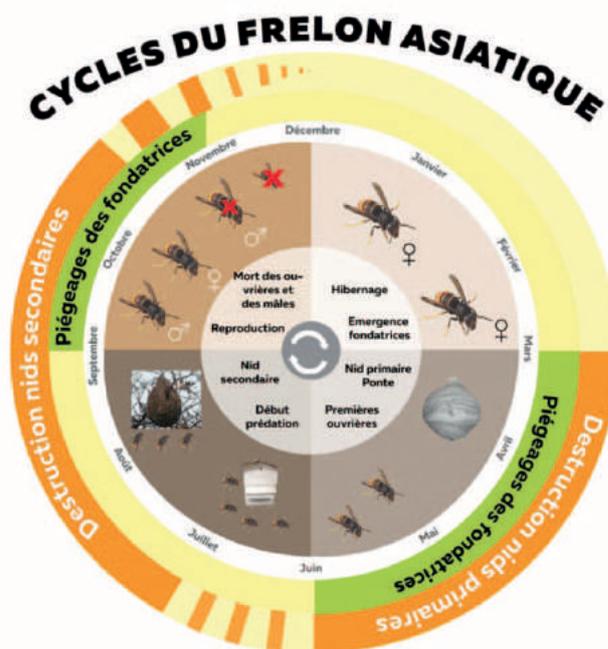


Le frelon asiatique, « *Vespa Velutina* » est un frelon invasif. Ce prédateur des abeilles constitue un grave danger pour la biodiversité en détruisant ces insectes pollinisateurs.

### Quelle est la marche à suivre si vous découvrez un nid ?

Si vous pensez avoir trouvé un nid de frelons asiatiques, signalez-le en mairie : 02 96 27 71 15. Un agent communal référent prendra alors contact avec vous. Il passera afin de constater leur présence et la localisation précise du nid. Il transmettra votre demande à Dinan Agglomération. Une entreprise spécialisée et conventionnée interviendra dans les plus brefs délais.

**Ne procédez surtout pas vous-même à la destruction du nid ! La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels.**



## TRAVAUX

### Au bord de la mer mais les pieds sur terre.



Il est vrai que vivre à Saint-Jacut-de-la-mer au sein de cette magnifique et spectaculaire presqu'île est un privilège que beaucoup nous envient. Mais la maintenance de ce cadre de vie exceptionnel a bien évidemment un coût, de temps en temps il est bon de s'en souvenir.

J'ai eu l'occasion dans les numéros précédents d'évoquer les lourds travaux menés depuis 2016 et qui se sont achevés courant 2018 :

- enrochements et restauration de la digue de la Banche (194 520 €)
- restauration du port du Châtelet (205 320 €)
- renforcement et restauration du port de la Houle Causseul (455 160 €)

Le tout pour un montant de 867 000 € TTC. Fort heureusement, ce coût a été atténué par des aides perçues auprès de la Région Bretagne (250 933 €), de l'État (82 500 €), du Département (23 000€), de la réserve parlementaire (15 000€) et de la récupération de la TVA pour 142 222 € au taux de 16,404 %.

C'est ainsi que le montant restant à la charge de la commune s'établit à 353 345 €.



Dans un avenir proche, la mise en place de la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) nous exonérera de la prise en charge de travaux sur les digues, notamment sur la « digue aux moines » qui protège la partie Est de notre commune. Cette compétence juridique nouvelle échoit aux communautés de communes depuis le 1er janvier 2018. Elle permet moyennant une taxe modique s'appliquant sur les valeurs locatives des communes du territoire de Dinan Agglomération de lever des fonds réservés à ce type de travaux. Un juste retour des choses pour notre presqu'île qui est ouverte à tout le monde.

Jean-Christan DURETZ • Adjoint aux travaux



## Ça déménage dans les services

La fin de l'année 2018 a vu la mise en service du bâtiment destiné à recevoir les services techniques de la commune dans la zone artisanale. Cette opération a permis, enfin, à nos agents d'aborder l'année 2019 dans de bonnes conditions. Je devrais dire dans des conditions normales et dignes.

Je sais pouvoir compter sur Denis Lecorguillé, chef des services techniques, pour faire vivre cet outil et en terminer l'aménagement en interne avec son équipe. Ce nouvel équipement est aussi le fruit d'un long plaidoyer de Denis auquel nous nous sommes joints.

Ceci me donne l'occasion de lui rendre hommage à la veille de son départ à la retraite, après trente années passées au



contact quotidien des Jaguens. Il aura considérablement facilité la tâche de Julie Savalle qui lui succédera en septembre prochain et à qui nous souhaitons la bienvenue. Elle sera présente dans notre commune dès le mois d'avril aux côtés de Denis. Beaucoup de changements donc au sein de l'équipe en plein renouvellement puisque deux autres agents, Pierre Rault et Gérard Lévêque, font également valoir leur droit à la retraite.

Je rappellerai qu'à l'unanimité, sous la mandature précédente, nous avons eu l'occasion d'acquérir ce hangar pour environ 100 000 € et rénové la toiture pour 23 000 €. En 2018, il nous est revenu de l'aménager sous la maîtrise d'œuvre d'Eric Mazodier, architecte, avec les conseils de Madame Closier, ergonome du Centre de Gestion du personnel communal.

Le coût de ces travaux d'un montant TTC de 438 000€ a été atténué par des subventions de l'État (91 750 €), de Dinan Agglomération (20 000 €) et la récupération de la TVA (71 850 € à 16,404 %) soit un coût net pour la commune de 254 400 €.

Le résultat est à la hauteur de nos attentes tant sur le plan financier, avec un ratio satisfaisant, que sur le plan fonctionnel et esthétique.

Jean-Christan DURETZ

### Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

- DERUELLE Véronique, boulevard du Rougeret, pose d'un portail
- L'ANTHOEN Boris, 12 rue des Bas Champs, remplacement haie par une clôture
- MAHE DES PORTES François, 19 rue des Sciaux, aménagement combles avec ouvertures
- Commune de St Jacut de la mer, zone artisanale, remplacement du grillage
- SCI Notre Dame des Grèves, 14 rue des Fresches, démolition escalier extérieur, création baie et balcon
- SIMON Jean-Yves, 19 rue des Ecluses, création d'une véranda sur une terrasse
- THIREAU Jean-François, 20 rue des Sciaux, remplacement fenêtres
- MAILLARD Annick, 92 boulevard du Rougeret, réfection toiture, démolition cheminée, changement 2 fenêtres
- DELAGE Gérard, 35 boulevard du Rougeret, pose bardage bois gris,
- MOTTIER Serge, 31 rue de la Gare, pose clôture, portail et portillon
- MANDELLI Philippe, 204 Grande Rue, construction d'un mur de clôture
- DUGENET Matthieu, 4 impasse de la Colombière, remplacement de la clôture
- LÉON Alain, 15 rue de la Gare, abri à bois
- DE MOLLIENS Paul, 105 boulevard du Rougeret, pose d'une fenêtre de toit
- MORALI Geneviève, 117 boulevard du Rougeret, remplacement du portail
- HOUYET Florence, La Haule Causseul, pose d'un grillage
- SCI LA GUERINAIS, 2 bis Chemin St Christophe, division en vue de construire
- MAILLARD Annick, 92 boulevard du Rougeret, construction d'une véranda
- MAHÉ DES PORTES François, 19 rue des Sciaux, remplacement clôture
- PELLETIER Eve, 26 boulevard du Vieux Château, abri de jardin
- DERUELLE Véronique, 9 rue du Châtelet, piscine enterrée
- DEBEAURIN Anne, 8 rue du Moulin, abattage de 2 cyprès
- GUIDAL Arnaud, 16 rue des Ebihens, pose d'un portail
- SCI CHOLET DEMI-LUNE, 9 rue des Ecluses, changement des huisseries
- DUBOIS de MONT MARIN Gilles, 75 boulevard du Rougeret, extension de la maison



### Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

- Association diocésaine de St Brieuc, chemin St Christophe, salle paroissiale
- MATHIS Xavier et Véronique, 10 rue des Haas, extension de la maison existante
- KUZMIK Jean-Marc, route du Guildo, construction d'une maison individuelle
- BERTIN Carole, 4 chemin de la Pointe des Tertres, abri voitures ouvert
- BOUGET Stéphanie et Ludovic, 3 chemin des Embruns, extension de la maison et création de lucarnes

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers. Mme Valérie VIDELO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. **Tél. 02 96 87 21 44** - 8 bd Simone Veil à Dinan.



## informations intercommunales

### PLUi 2019



Nos nombreuses remarques concernant les projets de zonage et de règlement ont été transmises à Dinan Agglomération le 18 janvier et nous avons répété notre demande d'intégration de notre PLU actuel au futur PLUi.

Le projet devrait être arrêté en Conseil Communautaire mi-mars.

L'enquête publique aura lieu entre le 15 août et le 20 septembre, un commissaire enquêteur sera nommé pour chacun des huit secteurs de la communauté de communes et ses permanences vous seront précisées dans le prochain Jaguen, en mairie, par affichage et par la presse.

Roselyne GOUPY



## Taxe de séjour

Sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Dinan Agglomération collecte et encaisse cette taxe harmonisée sur l'ensemble du territoire, tant au niveau des tarifs que du mode de perception.

Les recettes générées par la taxe de séjour sont reversées à l'office de tourisme de l'agglomération.

La taxe de séjour est payée par chaque visiteur hébergé, directement aux établissements d'hébergements touristiques. Elle est calculée par personne et par nuitée.

**COMMENT DÉCLARER :** La taxe de séjour est collectée tout au long de l'année puis reversée au trimestre. Pour la déclarer, les propriétaires remplissent un registre du logeur sous format papier ou via la plateforme de télédéclaration sur le site <http://taxe.3douest.com/dinan.php> (24/24h, 7/7j).

### QUELQUES TARIFS

Terrains de camping et de caravanage classés 3, 4 ou 5 étoiles : 0.50 €

Terrains de camping et de caravanage classés 1 ou 2 étoiles, port de plaisance : 0.20 €

L'ensemble des tarifs est indiqué sur le site internet de Dinan Agglomération <http://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/Developpement-touristique/Taxe-de-sejour>

La taxe de séjour doit être déclarée et reversée selon l'échéancier ci-dessous :

	Période de location	Période de déclaration et versement
<b>Période 1</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars	Du 1 <sup>er</sup> au 20 avril
<b>Période 2</b>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin	Du 1 <sup>er</sup> au 20 juillet
<b>Période 3</b>	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre	Du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre
<b>Période 4</b>	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	Du 1 <sup>er</sup> au 20 janvier

### SONT EXONÉRÉS :

- Les personnes mineures (-18 ans),
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du territoire,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes dont le loyer journalier est inférieur à 1 €.

**Contact : Nathalie Roulon, régisseur de la taxe de séjour - 02 96 87 52 74  
n.roulon@dinan-agglomeration.fr**





**RAPPEL**

# Chenilles processionnaires : DANGER

## CHAQUE PROPRIÉTAIRE DOIT FAIRE LE NÉCESSAIRE

**Pour les enfants et pour nous-mêmes**

Leurs poils urticants provoquent démangeaisons, oedèmes, éruptions cutanées, allergies ... ce qui nécessite parfois une hospitalisation.

**Pour nos animaux**

Les avaler peut leur être fatal. Surtout ne pas toucher les chenilles et éviter les endroits où elles sont passées.

La conduite à tenir en cas de contact avec la chenille processionnaire : rincer la plaie avec beaucoup d'eau et **en urgence** consulter le médecin ou le vétérinaire.

**Pour limiter sa prolifération, il existe plusieurs moyens selon les saisons :**

- De juin à septembre, installation de pièges à papillons.
- De septembre à novembre, traitement biologique (il est préférable de faire appel à une entreprise agréée).
- De décembre à février, coupe des nids à l'aide d'un écheloir (couper les branches infestées et les brûler) et installation d'éco-piège autour du tronc.

Pour tout renseignement et commande, contacter Dinan Agglomération au **02 96 87 14 15** ou la mairie au **02 96 27 71 15**.

## Carte nationale d'identité et passeport



Pour faire ou refaire sa carte d'identité ou son passeport, il faut s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil (Plancoët : 02 96 84 39 70, Ploubalay, commune de Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60, Matignon : 02 96 41 24 40, Dinan : 02 96 39 22 43).

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous. Il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>. Renseignements sur le site : <http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

## Inscription sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il faut vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

**A compter de 2019, les modalités d'inscription changent.**

Ainsi, pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 30 mars 2019.

A compter de 2020, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant chaque scrutin.



## Recensement des jeunes JDC

Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses **16 ans** et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.



Il doit se rendre à sa **mairie** avec les documents suivants :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- livret de famille
- justificatif de domicile

Il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement en mairie permet l'inscription d'office sur les listes électorales.



## L'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Association d'aide à domicile Beaussais Rance Frémur est devenue une antenne de l'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude.

L'association est présente sur **5 sites** : Dinard, Saint-Malo, Matignon, Plancoët et Pleslin-Trigavou. Elle est autorisée par les services des Conseils Départementaux des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine et adhérente à la chartre nationale de qualité des services à la personne.

Site <http://www.adsce.fr> - 02 99 16 16 16

### Elaguer aux abords des lignes électriques



#### UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

#### LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

#### VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT\*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

\*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

### Permanences du conciliateur de justice

- 1<sup>er</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance (02.96.83.20.20)
- 2<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët (02.96.84.39.70)
- 3<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance (02.96.89.10.00)
- 4<sup>e</sup> mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay (02.96.82.60.60)

Il est nécessaire de prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie concernée.





## APEAEP

La fin de l'année a été pour l'APEAEP très intense !



Les 2 ateliers de Noël de Béatrice ont réunis les enfants de tous âges et nos petits artistes ont fabriqué des merveilles : d'incroyables suspensions pour les sapins, des boules de Noël étincelantes, des photophores magiques, des couronnes de pommes de pins inventives et des décorations de table adorables. Un grand merci aux parents et grands-parents accompagnateurs de ces moments privilégiés avec les enfants. Pour l'an prochain, nous cherchons la relève !

Cette année encore, la confection de la tartiflette par les parents la veille du marché de Noël s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et a permis de connaître un peu plus des nouveaux parents. Sous la houlette de notre présidente, le fou rire et le reblochon ont constitué les principaux ingrédients de la soirée et contribué à la réussite de la délicieuse tartiflette vendue le lendemain.

Le marché de Noël des enfants s'est déroulé sous un temps clément et tous ont pu profiter du vin chaud de Manu, des créations des enfants bien entendu, mais également celles des parents et amis de l'école : les tricoteuses ont réchauffé cous et oreilles de leurs créations, les douceurs variées ont enchanté les papilles et les magnifiques objets ont fait des heureux. La tartiflette a également remporté un franc succès. Le Père Noël a suscité l'émerveillement des enfants tout en distribuant des friandises. Merci Père Noël !

Le spectacle de Noël des enfants, préparé par les enseignants et les intervenants de l'école de musique a été l'occasion de découvrir le travail des petits comme des grands. Tout le monde, parents, grands-parents et amis était invité à participer et à intervenir dans le spectacle, créant ainsi un réel échange entre les enfants et le public nombreux. A l'issue de la représentation, chaque enfant de l'école s'est vu offrir, par le Père Noël de l'APEAEP, un livre et une sucette au chocolat. Des livres ont également été offerts pour agrémenter les 3 classes ainsi que la garderie. La buvette a permis de se rafraîchir et de se restaurer, mais aussi de prolonger la soirée autour d'un verre convivial. A leur retour des vacances de Noël, les enfants ont pu découvrir des nouveaux paquets sous le sapin de l'école... Nouvelles draisiennes et vélos pour les petits, jeux géants pour les plus grands, des roues pour la cour et des jeux de société pour tous !

Mais pourquoi donc l'APEAEP se donne autant de travail ? Pourquoi avons-nous besoin d'autant de bénévoles et de participants ?

Pour que l'on puisse continuer à faire que les enfants de l'école profitent de sorties variées et de matériels ludiques et intéressants, n'hésitez... et rejoignez-nous !

### A vos agendas :

- 15 avril : randonnée de nuit vers les Ebihens
- 28 avril : braderie des Petites Crevettes
- 15 juin : fête de l'école

Tous les membres de l'APEAEP remercient Mme Bouédec pour son implication auprès de tous les enfants, petits et grands. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle aventure, en attendant de la revoir l'année prochaine.

Le bureau de l'APEAEP



## LES MATERNELLES

### À Noël



### Jeux de cours



### Visite de la Galerie d'Art de Beaussais sur Mer

#### Exposition Synchronie

Vendredi 25 janvier, nous sommes allés à la galerie d'art de Beaussais sur Mer. Nous y avons vu plusieurs œuvres :

Gravurocchio de Gilles Le

Guennecc montrait 4 fois le bras de Pinocchio du plus foncé au plus clair.

Il y avait une œuvre avec des carrés aimantés. Avec Sylvie nous avons aussi créé des œuvres aimantées (merci au papa de Maëlann qui nous a fabriqué les plaques)

L'artiste James Welling est un peu magicien. Il a

eu l'idée de faire des photographies sans appareil photo, (ni téléphone, ni tablette...) Ce sont des photogrammes.

Pascal nous a raconté l'histoire d'un navire très bizarre dans lequel il y avait une route, un train, une ville, une ferme, un zoo... Avec M. Thieblemont nous avons pris en photo des formes sur une feuille noire et nous avons tenu les tablettes.

Merci au papa et aux mamans qui sont venus avec nous.

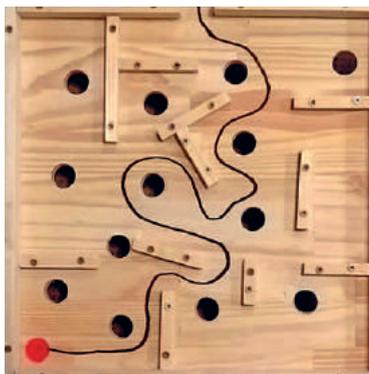


### Au yoga

Le vendredi matin, Bernadette nous apprend à faire du yoga. Elle apporte son bol chantant et nous montre comment être calmes et silencieux. Elle nous montre des mouvements et nous faisons l'ours, le castor, la licorne, le cobra, le cygne, la fée de l'air.

Avec le yoga, nous rentrons dans notre corps et nous apprenons à mieux respirer.





## LES CP, CE1, CE2

### Le labyrinthe de l'école

La classe de CP, CE1, et CE2 a participé lundi 25 février à la construction d'un labyrinthe à bille en bois avec l'aide d'Olivier. Les élèves ont poncé, percé, et mis des vis pour le fabriquer sans se faire mal ! En plus du labyrinthe, ils ont testé 12 autres jeux en bois fabriqués par Olivier tels que le puissance 4, le billard hollandais, le monte pion... Il est professeur des écoles et adore travailler le bois.

**Question de Lilou** - "Est-ce que tu as été aidé pour réaliser les treize jeux ?"

**Réponse d'Olivier** - "Non, j'ai tout fait tout seul. J'y ai passé des week-ends entiers !"

C'était une journée très ensoleillée ; pendant la récréation tous les élèves de l'école ont pu en profiter et découvrir les jeux.

**Enora** - "Les jeux étaient super, on s'est beaucoup amusé !"

Bientôt les élèves de M.Thiéblemont iront à la rencontre des personnes âgées pour jouer avec eux au labyrinthe à bille, au jeu de l'oie, et aux petits chevaux.

Vous pouvez voir tous les jeux sur le site d'Olivier Gibert : <https://breizhplanetesciences.fr/>

Le comité de rédaction (journalistes et photographes) : Léanne, Lilou, Gael, Awena, Raphaël, Ymanie.



## La cabane à mésanges



Depuis septembre notre classe fait un jardin potager au fond de la cour de récréation pour toute l'école. Nous avons cherché toutes les petites bêtes qui vivent à l'école, pour les protéger. Cet hiver nous nous inquiétons pour les oiseaux. Nous avons eu l'idée de les aider à se protéger du froid en leur construisant une cabane. Pour la fabriquer nous avons demandé de l'aide à Jean-Pierre Coco de l'association Saint-Jacut environnement.

Il nous a fallu deux séances pour terminer le nichoir. Jean-Pierre a utilisé des serre-joints pour tenir les morceaux de bois, pour qu'ils ne bougent pas. Puis nous les avons percé, collé, et vissé. Nous avons appris à nous servir d'un marteau et d'une visseuse. Le toit de la cabane peut s'ouvrir ; une fois par an il faudra la nettoyer. Pour faire la charnière Jean-Pierre a utilisé un vieil étui de téléphone portable.

Pendant les vacances de février les services techniques ont fixé la cabane dans un arbre à 3 mètres de hauteur. Ils ont aussi fixé au-dessus des garages les deux hôtels à insectes fabriqués par les CM en début d'année. Bientôt nous aurons peut-être à l'école des mésanges et des coccinelles.

Si vous aussi vous voulez faire un nichoir, nous pouvons vous donner le plan. Contactez l'école: [ecole.0221093u@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221093u@ac-rennes.fr)

La classe des CP-CE1-CE2 de M. Thiéblemont



## LES COURS MOYENS

### Village Rivages

Nous, les élèves de CE2/CM, participons au projet Village Rivages. Il consiste à faire découvrir Saint-Jacut, son patrimoine maritime, aux visiteurs, aux touristes.

Nous avons fait trois sorties pour découvrir différents lieux de notre village, mieux connaître leurs mystères et leur histoire. Ces informations nous permettront d'aménager la maison du pêcheur et de créer des saynètes, des vidéos qui expliqueront aux enfants les secrets de la presqu'île.

Nous sommes impatients de savoir ce que cela va donner !



### Une matinée signalétique !

Le lundi 10 décembre, Alexandre Martin (le père d'Elouan) est venu nous parler de son métier. Il travaille dans le domaine de la Signalétique et Décor Graphique. Il nous a montré les différentes étapes pour fabriquer un autocollant et les instruments nécessaires de A à Z : une imprimante numérique, une fraise numérique, du vinyle, des exemples de flocage, etc.... Certains outils comme la pince étaient étranges et ressemblaient à du matériel de dentiste ! Après ses explications, il nous a préparé une plaque et nous avons échenillé nos prénoms (cela veut dire enlever l'intérieur des mots avec une pince). Puis Alexandre nous a appelés deux par deux, nous avons fixé nos prénoms avec un film transfert (pour coller l'autocollant) puis passé une raclette pour qu'il n'y ait pas de bulles d'air.

Nous avons beaucoup apprécié cette matinée et nous sommes fiers du résultat de notre travail !

Les élèves de la classe de CM



## Centre associatif et culturel de la Presqu'île

### La vie au Centre culturel :

Pour l'année 2018 : 264 réservations de salles ont été faites par les associations jaguines pour leurs réunions, assemblée générale, expositions, conférences ou autres animations. Les années précédentes : 101 en 2015, 212 en 2016, 235 en 2017.

### Animations au Centre culturel

#### Ont été organisés fin 2018 :

- une exposition du vendredi 9 au mardi 13 novembre, dans le cadre de la commémoration de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale
  - sur "La Bretagne et les Bretons pendant la grande guerre", panneaux prêtés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
  - et présentation de textes écrits par les élèves de St-Jacut sous la conduite de leur instituteur, Pascal Abily, restituant les interventions de Daniel Guichard à l'école
  - avec, en parallèle, deux projections vidéo réalisées par Alain Emon et Daniel Guichard, l'une sur "Les dates et circonstances des décès, pendant la guerre de 1914-18, des soldats dont le nom figure sur le Monument aux Morts de St-Jacut de la Mer", l'autre sur la vie locale du village avant, pendant et après la guerre.
- Pour le Téléthon, un tournoi de belote et scrabble classique, le jeudi 29 novembre (Le Club de la presqu'île)
- Une nouvelle exposition « Ouvrages de dames », dimanche 2 décembre, de 10 h à 18 h 30 (Centre associatif et culturel)

Exposition, du 9 au 13 novembre 2018, en commémoration de la fin de la guerre 1914-1918.



- Une exposition "artisanat et compte rendu de voyage", les 15 et 16 décembre (*Little world Nepal*).

#### En prévision, en juin 2019 :

- une nouvelle exposition de collections.

Ce programme, ainsi que toutes les animations hebdomadaires et ponctuelles organisées dans les locaux du Centre culturel sont consultables sur le site du Centre associatif : [www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr).

Contacts : Marc Prochownik 06 63 75 28 67, courriel [marc.prochownik@orange.fr](mailto:marc.prochownik@orange.fr) et Françoise Guichard 02 96 82 51 24.

## La Pétanque Jaguine sur le podium

Le 20 février, la Pétanque Jaguine a accueilli les représentants des six communes participant au challenge de la Côte d'Emeraude pour la remise des trophées 2019. Pour la première fois depuis 2004, le club jaguen s'est hissé sur le podium en se classant 3<sup>e</sup>me derrière Plouër sur Rance et la Richardais; devançant Saint-Lunaire, Cancale et Lancieux.

« L'année dernière, nous avons terminé à la 4<sup>e</sup>me place, après bien des années à collectionner les cuillères de bois, se réjouit Rose Diez, la présidente. C'est le signe évident que le club progresse. » Ce challenge se déroule de novembre à février, en 10 tournois disputés à l'extérieur et à domicile.

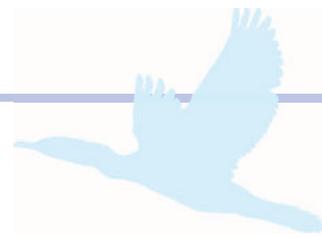
« Notre club compte aujourd'hui 62 adhérents, après plusieurs arrivées de joueurs en 2018, poursuit la présidente. Nous jouons toute l'année, du lundi au vendredi, de 14 h 30 à 18 h, sur les terrains de la place Charles Bettaux. Nos tournois d'été reprendront le vendredi 5 juillet. Ils réunissent toujours une centaine de participants et sont ouverts à tous. »



Yvonne Colin, ici avec la présidente de la Pétanque Jaguine, s'est classée première féminine du tournoi amical organisé à l'occasion de la remise des trophées du Challenge de la Côte d'Emeraude



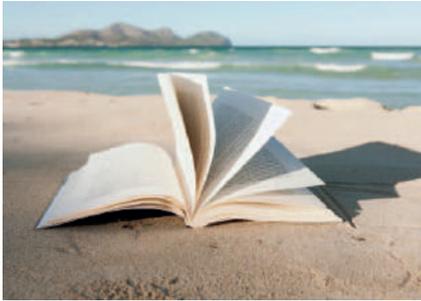
La remise des trophées du challenge a réuni 120 personnes.



## Le club du livre

### Une bonne bibliothèque

Une bonne bibliothèque n'est pas nécessairement grande ou belle.



Elle n'a pas besoin des meilleurs équipements, du personnel le plus efficace ou du plus grand nombre d'utilisateurs.

Une bonne bibliothèque est prévoyante.

Elle est impliquée dans la vie de sa commune au point de se rendre indispensable.

### A votre disposition

Un très grand choix de livres et de films.

Pour les enfants et ados, quoi de plus facile que de choisir dans les espaces prévus à leur attention, toute une gamme de produits, attractifs par ses visuels, efficaces

et distrayants de par la valeur des mots, de ses textes.

Pour les adultes, le quatrième de couverture est la porte ouverte à une nouvelle aventure, \* sésame ouvre-toi, je détiens la clé \*, qu'attendez-vous...

La bibliothèque " Le Club du Livre " vous propose ses nouvelles conditions d'adhésions pour cette nouvelle année **2019** : **5 €** individuelle, **8 €** familiale et **10 €** livre-DVD.

**Les prêts de livres comme de films sont gratuits !**

### Conditions d'emprunt:

**3** livres maxi par emprunt pour une durée de **3** semaines. 2 semaines pour les nouveautés. **2** films maxi par emprunt pour une durée de **1** semaine.

### Invitation aux bonnes affaires !

A partir de **0,50 €** le livre... Tout au long de l'année, durant nos permanences, une sélection de livres vous est proposée mais également une grande variété de films, à vous de choisir...

**Le livre du mois et sa fiche suiveuse, la sélection de 10 livres** sont à votre disposition, ils vous attendent...

Une bonne bibliothèque n'est jamais remarquée par personne, simplement par ce qu'elle est là, bien présente, et qu'elle fournit toujours ce dont on a besoin. Une bonne bibliothèque est un lieu de rencontres, un lieu d'échanges et comme il se dit avec humour "**le prêt de livre est accessoire**".

A bientôt de vous rencontrer, les bénévoles vous attendent.



## Les jumeliaux : car plein dès le mois de novembre !

Cette année, les candidats au voyage ont été rapides et nous avons rempli notre car dès la fin du mois de novembre. Il n'y a donc plus de place pour l'échange de cette année, et la réunion d'information pour les voyageurs s'est tenue le samedi 9 février dans une ambiance de bon aloi ; ça va être joyeux dans le car pour Kidwelly !

Nous nous réjouissons de partir comme toujours avec une quinzaine d'enfants et d'adolescents dont de nouvelles jeunes familles ; le but premier de ce jumelage reste de

permettre aux petits Jaguens de découvrir la vie quotidienne dans une famille outre-manche et d'être en « immersion » dans la langue anglaise pour quelques jours, tout en étant accueillis comme des amis de longue date. Désormais, les préparatifs suivent leur cours et rendez-vous est pris pour le 29 mai avant 18h, le départ du car étant prévu pour 18h15 devant la salle polyvalente.

See you then !

## Le club de la presqu'île

### Les activités du Club

#### Régulières

- marche d'une heure, le mardi 9 h 30
- scrabble en duplicate le mardi 14 h, Centre culturel (14 h 30 le 1<sup>er</sup> mardi du mois, après la dictée). Une fois par trimestre, "ronde" de scrabble" : 1 partie le matin 10 h + 1 l'après-midi 14 h.
- dictée le 1<sup>er</sup> mardi du mois 13 h 45, puis scrabble en duplicate à 14 h 30, Centre culturel
- jeux de cartes et scrabble classique le jeudi 14 h, Centre culturel
- cinéma à Dinan ou Dinard en covoiturage, le dernier lundi du mois en début d'après-midi.

#### Ponctuelles, en 2019, à ce jour

- jeudi 25 avril : 12 h Repas de Printemps à l'Abbaye
- dimanche 2 juin : aide au ravitaillement du Trail des Ebihens
- jeudi 13 juin : 12 h, Repas du Club (restaurant à définir)
- jeudi 27 juin : dernière séance du Club (sauf le scrabble duplicate du mardi qui se poursuit tout l'été, suivant les disponibilités de Françoise, et possibilité pour les joueurs de cartes d'être là le même jour)
- reprise des activités le jeudi le 29 août
- jeudi 21 novembre : 11 h AG, puis repas à l'Abbaye, et jeux au Centre culturel
- jeudi 28 novembre : 14 h, Téléthon belote et scrabble classique, Centre culturel. Ouvert à tous.

### Activité organisée par la Fédération Générations Mouvement Aînés Ruraux :

- mardi 25 juin : Journée de la forme, à Dolo
- lundi 4 novembre : Spectacle "Sur la route des Balkans" à St-Brieuc.

Pour tout renseignement : Jacqueline Ménéec  
02 96 27 79 28, et consulter le site du Centre associatif  
[www.centre-associatif-stjacut.fr](http://www.centre-associatif-stjacut.fr)



"Goûter de Noël" au Centre culturel,  
jeudi 20 décembre 2018.

## Agenda Presqu'île en poésie

Entre deux publications du Jaguen, Presqu'île en poésie propose un certain nombre d'événements poétiques dont certains ne sont plus d'actualité, car déjà passés, à la parution de ce bulletin. Néanmoins il convient que le lecteur sache ce que nous organisons durant l'année.

### Agenda jusqu'en août 2019

- **12 avril** Apéro poétique sur le thème de la rébellion au Bar Hôtel « Le Vieux Moulin ».
- **10 mai** Apéro poétique sur le thème de l'ailleurs au bar crêperie « Le Bretagne ».
- **7 juin** Apéro poétique sur le thème de la différence au café « Chez Virginie »
- **6 et 7 juillet** Festival « La Houle des Mots » sur le thème des étoiles. « Rallumons les étoiles » en est le titre.

A l'occasion du festival, nous organisons un **concours de poésie** qui cette année sera présidé par Monsieur **Jean Sanquer** qui a bien voulu écrire ce qui suit.

Presqu'île  
en — — — — —  
poésie

#### « Avis à tous,

*Grands et petits, saisissez souris ou stylos, Presqu'île en poésie vous invite à jouer joyeusement des mots, tant sur vos cahiers d'écoliers que sur les écrans familiers.*

**RALLUMONS LES ETOILES.** Etant le thème du festival « La houle des mots » 2019 c'est sur cette idée motrice que

*devra porter toute votre émotion créatrice. Que le ring des rimes soit encordé de métrique ou non, peu importe, seule fraîche émoulue votre inspiration comptera aux yeux de Presqu'île en poésie. Dès à présent, sur le site de l'association [contact.presquileenpoesie.org](http://contact.presquileenpoesie.org), le règlement du Comice est consultable. Là sont précisées les diverses*

*modalités pratiques de participation. Dès à présent, futurs lauréats, affûtez le fil des mots, afin qu'au Concours 2019, lors du Festival, la chance soit avec vous ».*

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous joindre via l'adresse de notre site écrite plus haut.

Le bureau de Presqu'île en poésie.



## Le club nautique

Le club nautique de saint Jacut est toujours heureux de vous accueillir du mardi au samedi. Son équipe renforcée par Cyprien Derouette, nous permet de vous proposer à partir du mois de mars du char à voile que nous allons renouveler pendant la saison estivale. Nous pouvons aussi vous proposer des séances de 2 heures de catamaran, planche à voile, kayak et Stand Up paddle.

Nous continuons les traditionnels stages de cinq jours l'été que vous pourrez réserver par internet sur notre site : [cn-saintjacut.com](http://cn-saintjacut.com).

Courant 2019, vous aurez certainement la surprise de découvrir de nouveaux locaux à la plage du Rougeret. Notre cabane en bois étant désormais vétuste nous aurons des équipements plus adaptés et modernes.

Grâce à l'engagement des mairies de l'agglomération de Dinan, les enfants en classe de CM1 et CM2 pourront de nouveaux pratiquer le catamaran. Certaines classes de CE2 vont participer à notre nouvelle activité : "découverte du milieu marin" qui a pour but de les sensibiliser à l'environnement ainsi qu'à la fragilité de nos côtes.

Dorian VANNIER

Responsable Club Nautique  
de Saint Jacut de la Mer

[www.cn-saintjacut.com](http://www.cn-saintjacut.com)

[www.facebook.com/CNJ22750](https://www.facebook.com/CNJ22750)

ZA Les Basses Terres

22750 Saint Jacut de la Mer

0296277913 - 0683673532

### RÉGATES 2019

- Trophée des Ebihens Philippe Carton muscadet 15 et 16 juin
  - Aquarelle.com Finn Ouest Tour Finn 29 et 30 juin
  - Cornish Jaguine cornish 23 juillet à 10h30
  - Challenge Pernez hab/dér/cat 3 août à 10h
  - Coupe Juvamine hab/dér/cat 6 août à 10h
  - Coupe Aquarelle.com hab/dér/cat/cornish 7 août à 10h30
  - Challenge Morlé hab/dér/cat/cornish 10 août à 13h30
  - Coupe Max et Lili cat/opt/pav 11 août à 14h
- Régate réservée aux 8/17ans courue sur les bateaux de l'école de voile*
- Coupe du Conseil Municipal hab/dér/cat 21 août à 10h
  - Coupe Gautrat hab/dér/cat 22 août à 10h
  - Coupe Platus hab/dér/cat 24 août à 11h

**Avis de course et renseignements : [www.yacht-club.cn-saintjacut.com](http://www.yacht-club.cn-saintjacut.com)**



## Little World Nepal France



L'association LITTLE WORLD NEPAL FRANCE vous donne rendez-vous dans les **jardins de l'Abbaye** : **Samedi 27 Avril** de 14h à 18h et **Dimanche 28 Avril** de 10h à 17h.

Une grande variété de plantes et plants vous seront proposées, pour un renouveau printanier de vos jardins. Vous pouvez contribuer à cette action en nous amenant des boutures de vos plantes préférées ou tout autre plants (tomates, herbes aromatiques) au plus tard la veille de cette manifestation.

Des animations seront proposées aux petits et aux grands, balades à dos d'âne, observation d'un jeune yak, collection de poules...

Vous pourrez aussi profiter d'un stand d'artisanat du Népal, et d'un stand de restauration.

**La recette de ces journées sera entièrement dédiée aux actions en cours et en particulier à l'achat de deux ambulances. Elles seront basées dans deux districts qui desservent les villages de Ghormu et de Magapauwa, villages dont les écoles sont suivies par LWNF.**

## Trail des Ebihens

### 16<sup>e</sup> édition- dimanche 2 juin 2019

La 16<sup>e</sup> édition aura lieu dimanche 2 juin 2019, départ fixé à 11h00. La première réunion de préparation aura lieu au mois de mars suivi d'une seconde au mois de mai.

Les inscriptions sont ouvertes depuis début janvier. On peut s'inscrire via le site internet de la course (course limitée à 1 000 partants) : [traildesebihens.pagesperso-orange.fr](http://traildesebihens.pagesperso-orange.fr)

Le parcours sera quasi identique à celui de 2016, c'est-à-dire que l'île des Ebihens sera traversée en dernier. Les 3 ravitaillements seront au château du Guildo, aux haas et plage du rougeret.

Le trail, lors de son assemblée générale en septembre dernier, a réparti ses bénéfices de la façon suivante : 750€ à l'école, 500 € à little world Népal, 500 € au CCAS de St Jacut , 250€ à la SNSM de Lancieux.

Nous comptons sur l'enthousiasme de nos fidèles bénévoles et le soutien de tous nos partenaires pour que la 16<sup>e</sup> édition soit une réussite !

Yvan PIGUEL



## Hatha Yoga

Le Hatha Yoga continue le mardi soir de 18h30 à 20h à St Jacut de la Mer.

Les cours sont dispensés par l'enseignante Catherine Mambré qui propose de découvrir chaque semaine, de nouvelles facettes de cette discipline millénaire qui apporte tant de bénéfices.

Il reste quelques places  
Namasté

C. Mambré





## Les annonces de l'Abbaye

02 96 27 71 19 - [www.abbaye-st-jacut.com](http://www.abbaye-st-jacut.com)

**DU DIMANCHE 7 AVRIL 2019, 19H**

**AU VENDREDI 12 AVRIL 2019, 9H**

**Traverser les peurs / Quand art et spiritualité se rencontrent et approfondissent notre regard** - Débats et projection de montages.

Après-midi rencontres d'artistes locaux et découverte du patrimoine.

Animé par Pascal BETREMIEUX, Simone GENDROT et Magalie TEILLET

**DU SAMEDI 13 AVRIL 2019**

**AU DIMANCHE 14 AVRIL 2019**

**Le cosmos spirituel selon Teilhard de Chardin** - Animé par François

EUVÉ, rédacteur en chef de la revue *Études*.

**LE DIMANCHE 28 AVRIL 2019 A 17H**

**Notre père - pour ne plus rabâcher** -

Une Causerie spirituelle avec Jocelyn Dorvault,

dominicain, auteur de *Notre Père*.

**DU DIMANCHE 28 AVRIL 2019, 19H**

**AU MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI 2019, 17H**

**Premiers pas sur le chemin de la retraite professionnelle**

Session animée par Anne TRUCHET.

**DU LUNDI 29 AVRIL 2019, 10H**

**AU SAMEDI 4 MAI 2019, 17H**

**Sacrés symboles / déchiffrer et comprendre les allégories religieuses**

Conférences, projections, visites du patrimoine inter religieux local.

Animé par Christine de LANGLE avec d'autres intervenants.

**DU MARDI 25 JUIN 2019, 10H**

**AU JEUDI 27 JUIN 2019, 16H**

**Créativité, voix et mouvement / donner corps à sa voix, donner voix à son corps**

Atelier animé par Isabelle BONNADIER, chanteuse lyrique.

**DU VENDREDI 28 JUIN 2019, 10H**

**AU DIMANCHE 30 JUIN 2019, 16H**

**S'exercer à l'art de la calligraphie**

Atelier animé par Paulette GERNIGON

## Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises

**D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs,**

de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour

apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



**Finja**, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Ana Cristina**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Miyuki**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

**Renseignements :**

Sylvia HENNEBELLE, [sylvia.hennebelle@gmail.com](mailto:sylvia.hennebelle@gmail.com)

02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Avril :

- Lundi 15 : Randonnée de nuit vers les Ebihens (APEAEP)
- Dimanche 28 : Braderie des Petites Crevettes (APEAEP)

### Mai :

- Samedi 04 : Challenge du printemps (La Pétanque Jaguine)
- Mercredi 08 : Cérémonie du 08 mai 1945

### Juin :

- Dimanche 02 : Trail des Ebihens
- Samedi 15 : Fête de l'école (APEAEP)

### Juillet :

- Samedi 06 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente\*
- Samedi 06 et dimanche 07 : Festival *La Houle des mots* (Presqu'île en poésie)

- Samedi 13 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente\*
- Dimanche 14 : Fête nationale, feu d'artifice à la Manchette et bal populaire, place Landouar
- Jeudi 18 : Théâtre (Echo des Ebihens), salle polyvalente\*
- Jeudi 18 : Concours de belote/palets/boules (Association des mobil-homes) au Camping municipal
- Dimanche 21 : Vide-grenier à la Banche (ACJ et comité des fêtes)

- **Club nautique** : Régates en juin, juillet et août <http://www.cn-saintjacut.com/programme-inscription>
- **Pétanque Jaguine** : Challenge d'été, chaque vendredi du 03 juillet au 30 août.

\***Echo des Ebihens** : la pièce de théâtre est intitulée « *La vision mobile* », de Daniel BOUCHERY



## environnement

### La transition écologique, c'est maintenant !

Dans le cadre du grand débat souhaité par notre président Emmanuel Macron, l'un des 4 thèmes est la transition écologique. Cette transition doit nous conduire vers un nouveau modèle économique et social, vers de nouvelles façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble.

Il appartient à chacun d'entre nous, au quotidien, de changer certaines habitudes et d'apporter notre contribution : marche, utilisation de vélo, co-voiturage, transports en commun, tri des déchets, modes de chauffage, isolation de l'habitat.

Il appartient à nos élus, à quelque niveau que ce soit, de prendre les décisions facilitant cette transition, en particulier au niveau local : aide financière, accompagnement technique, mise en place des infrastructures et des dessertes par les transports en commun, intermodalités, production locale d'énergie renouvelable, recours par exemple à la filière bois.

Saint-Jacut environnement

### Pesticides interdits

"En janvier 2019, les pesticides de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôles, faibles risques et utilisables en agriculture biologique). Afin d'informer le grand public, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio du Finistère et la Maison de la consommation et de l'environnement ont réalisé une série d'affiches."

<http://www.jardineraunaturel.org/fr/actualites/fiche.php?id=2290>



## tribune Libre

Bonjour à tous,

A l'heure où je rédige cet article nous venons de nous réunir en commission finances. Celles-ci se resserrent chaque année davantage et il faut dégager des priorités.

La construction d'un bâtiment sanitaire au Rougeret (douches, toilettes, pédiluve) en est une, car indispensable au club nautique pour obtenir l'agrément de la Fédération Française de Voile et bien utile à tous les usagers de la plage.

C'est pourquoi j'ai de nouveau insisté sur le manque d'intérêt du "projet PATMAR" qui ne pourra fonctionner qu'à l'aide subventions (la commune n'a pas fini de payer).

J'ai également insisté sur le besoin d'entretien, en particulier concernant la voirie dont vous êtes nombreux à déplorer l'état et j'adresse un grand merci à notre capitaine de port, Patrick LORGERE, pour l'entretien qu'il a effectué gracieusement sur la terrasse de la maison de la mer.

Je souhaite la bienvenue à Madame SAVALLE à la tête de nos services techniques.

Enfin, soyons nombreux au rendez-vous près des urnes le 28 Mai, c'est important et je pense plus efficace en haut lieu que les actuels "grands débats".

En ces temps difficiles, bon courage à tous.

Roselyne GOUPY



**Prochain numéro : juillet 2019 • Envoi limite des articles : 21 mai 2019**

**Mairie** 02 96 27 71 15  
 9h-12h / 14h-17h du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi  
 (fermé au public)  
[www.mairie-saintjacutdelamer.com](http://www.mairie-saintjacutdelamer.com)  
[mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr](mailto:mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr)

**Poste** 02 96 27 71 00  
 Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00  
 Du 23 avril au 4 mai et du 8 juillet au 17 août :  
 de 9h00 à 12h00 du lundi au samedi  
 et de 14h00 à 16h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi

**Office de Tourisme** tél. : 0825 95 01 22  
<https://www.dinan-capfrehel.com/>  
[accueilsaintjacut@dinan-capfrehel.com](mailto:accueilsaintjacut@dinan-capfrehel.com)

- avril/mai/juin, du lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- juillet/août, du lundi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

**Gendarmerie** 17

**Brigade de Ploubalay** 02 96 27 20 17

**Brigade de Plancoët** 02 96 84 13 99

**Défibrillateurs disponibles**

- Toute l'année : à la mairie
- D'avril à septembre au camping et à la maison de la mer, au port de la Houle Causseul

**Pompiers** 18

**Appel d'urgence européen** 112 (appel gratuit redirigé vers les pompiers et le SAMU)

**Secours en mer**

CROSS CORSEN : 196 • VHF CANAL 16

**Pharmacie** 02 96 27 76 27

Lundi au vendredi 9h00-12h30 / 14h30-19h00

Samedi 9h00-12h30

Juillet et août :

Lundi au vendredi 9h00-13h00 / 14h00-19h00

Samedi 9h00-12h30 / 14h00-17h00

**Tri et éco-points :**

Verre	Bouteilles Plastiques ; Boîtes conserves Emballages ménagers sans résidus alimentaires	Papiers Magazines	Vêtement Benne « Le Relais »	Cartons propres
Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	Chemin de la Vigne	
Houle Causseul	Houle Causseul	Houle Causseul		
Aire Camping-car	Aire Camping-car			
Zone Artisanale	Zone Artisanale	Zone Artisanale		Zone Artisanale Benne rouge
Parking Rougeret	Parking Rougeret			
Parking des Haas				

**SAMU** 15

**Kinésithérapeute** 02 96 27 73 80

**Collecte des déchets ménagers**

Jour de collecte pour les individuels : le lundi (sauf semaines 17 et 24, le mardi)

Collecte le lundi et le samedi semaine 28 à 35.

Pour les collectifs, renseignements en mairie ou auprès de Dinan Agglomération.

Service assuré par Dinan agglomération - Tél : 02 96 87 14 14

Email : [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr)

**Déchets verts broyables**

à l'Abbaye, avec participation,  
 prévenir par tél au 06 85 53 38 51

**Déchetterie de Plancoët**

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :

Lundi : 9h00 à 12h00 • Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi :  
 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 • Jeudi : 14h00 à 18h00

Fermeture à 17h00 du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier.

(Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés)

Accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération (02 96 87 14 14)

**Médecin cabinet médical**

**26 bis boulevard du Rougeret :**

Dr BLOND : 09 82 33 58 51 - si occupé : 09 73 03 04 24  
 ou sur Doctolib (<https://www.doctolib.fr>)

Consultations uniquement sur rendez-vous.

**Cabinets d'infirmiers :**

Saint-Jacut-de-la-Mer : 06 76 41 00 17

Ploubalay, commune de Beausais sur Mer : 02 96 27 37 90

**Conciliateur de justice :**

voir page 16

**Marché hebdomadaire :**

le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue